

## Les questions relatives à la nationalité

## Par anoiar, le 29/11/2016 à 06:09

Bonjour je vous remercie pour la qualité de ce travail

D'abord, je tiens à vous informer que ma mère elle détient la citoyenneté française

Certificat de naissance

Là où ils increase à Oujda, Maroc

Maintenant, vit en Algérie

Je veux juste prouver sa citoyenneté française à titre officiel

De plus que le père de ma mère était un soldat dans l'armée française

Je veux un plan d'action

Afin de prouver

Nationalité française pour la mère et merci

XXXXXXXXXX

## Par amajuris, le 29/11/2016 à 09:15

## bonjour,

votre mère était peut être française à sa naissance, mais elle a pu la perdre depuis, sans oublier l'application, éventuelle de l'article 30-3 du code civil, sur l'absence de possession d'état de français.

pour savoir si votre mère est encore française, elle doit demander un certificat de nationalité française.

voir ce lien:

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1051

salutations